

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy, tenue à la mairie de Roberval le 14 décembre 2021, le conseil de la MRC a adopté un règlement portant le numéro 290-2021 ayant pour objet de fixer les taux de taxes et les tarifs de compensation pour les services du territoire non organisé.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du règlement en se présentant, aux heures normales d'ouverture de bureau, à la MRC du Domaine-du-Roy.

Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi après l'accomplissement des formalités prescrites.

DONNÉ à Roberval ce quinzième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt et un.



Steeve Gagnon  
Directeur général adjoint

---

901, boulevard Saint-Joseph, Roberval (Québec) G8H 2L8  
• Téléphone 418 275-5044 • Télécopieur 418 275-4049 • mrcdomaineduroy.ca

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Catherine Asselin de la Municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 24 janvier 2022. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 janvier 2022.

